



ÉPREUVE CYCLISTE ÉLITE

TOUR DU PAYS LIONNAIS



RONDE DU LIONNAIS - PRIX DE GREZ NEUVILLE



15 MAI 2021

ORGANISATION : COTCCRL

Avec le soutien de



La municipalité de

GREZ
NEUVILLE

PRIX EQUIPE



PEUGEOT
Garage RAMAGE

PRIX SPRINT

SUPER U


Pays Lionnaise

PRIX ESPER

Et le soutien technique du

VÉLO CLUB LIONNAIS



COLLÈGE DES ARBITRES

- Président du jury et directeur de course : Jean-Yves STERVINO
- Arbitres titulaires : Joël JOLIVET et Sophie DIAIS
- Juge à l'arrivée : Pascale MOULINIER
- Arbitre moto : Cédric BLANCHARD
- Commissaire balai : Claude GROSBOIS

ORGANISATION ÉCHELON COURSE

- Directeur de l'organisation : Michel CORDIER
- Directeur de l'épreuve et relation avec le jury : Norbert JEANNEAU
- Direction technique : Vélo Club Lionnais Jacky JUTEAU
- Ouverture de course :
- Moto infos : Loïc LAVAL
- Radio-tour : Norbert JEANNEAU
- Moto ardoisier : Gilles et Catherine LEMARCHAND
- Moto régulateur : Moto Assistance Sécurité Courses MASC
- Moto caméra : MASC
- Voitures assistance neutre : Vélo Club Lionnais et Verrières Athlétic Club
- Voiture balai : garage RAMAGE-PEUGEOT, Yannick RAMAGE
- Liaisons radio : Techni Sécurité, Jérémie LAUNAY

ORGANISATION SITE DÉPART ET ARRIVÉE

- Responsable du site : Vélo Club Lionnais Jean-Paul BRISSET
- Coordination générale : Jean-Yves LEBouc
- Photo finish et classements : Vendée Chrono Finish
- Permanence : Norbert JEANNEAU et Florence JUTEAU
- Logistique : Thierry GILET
- Parc autos et pilotes : Yannick RAMAGE
- Point information : Catherine CORDIER
- Relations publiques et invités : Michel CORDIER et Christian Louis MORIN
- Sonorisation, écran géant et podium : SCENGO Éric GOHIER
- Contrôle antidopage : Jean-Paul BRISSET
- Signalétique et fléchage parcours : Thierry GILET et Jacky Michel

SERVICE MÉDICAL ET SÉCURITÉ

- Médecin voiture : Jean Claude LECUIT
- Ambulance et poste secours statique : Centre Français de Secourisme
- Escorte sécurité motos coureurs : MASC (6)
- Signaleurs mobiles et postes fixes : Signaleurs 49 Jacky MICHEL

SÉCURITÉ

Le circuit est matérialisé par un fléchage plastique vertical et au sol aux couleurs de l'organisation. Il n'y a pas de flèche « tout droit ».

Les carrefours non prioritaires sont gardés par Signaleurs 49 avec des équipes de signaleurs fixes.

Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen du drapeau jaune.

ALLO RONDE DU LIONNAIS

- Directeur de l'organisation : Michel CORDIER 06 15 40 35 07
- Directeur de l'épreuve : Norbert JEANNEAU 06 07 25 04 76
- Direction technique : Jacky JUTEAU 06 17 95 14 08
- Responsable site départ : Jean-Paul BRISSET 06 74 20 42 63
- Permanence : Florence JUTEAU 06 18 67 93 13
- Médecin : à préciser
- Parc autos : Yannick RAMAGE à préciser
- Logistique : Thierry GILET 06 78 82 54 87
- Sécurité : Jacky MICHEL 06 60 84 16 35
- Liaisons radio : Jérémie LAUNAY 06 81 55 12 48
- Centre hospitalier Angers : 02 41 35 36 37

OPÉRATIONS DE DÉPART

9h30 : Ouverture de la permanence

9h45 : Accueil du collège des commissaires

10h15 : Réunion des pilotes de l'échelon course

10h30 : Équipement radio des véhicules sur le parking

10h45/11h45 : Confirmation des partants, remise des dossards et plaques de cadre

11h45 : Réunion des directeurs sportifs

12h00/12h55 : Présentation des coureurs et signature (podium ligne de départ) en fonction du protocole sanitaire

12h30 : Mise en place des véhicules de l'échelon course

13h05 : Appel des coureurs

13h15 : Départ réel

OPÉRATIONS À L'ARRIVÉE

Protocole : Les coupes et trophées sont remis au podium protocolaire.

- Au premier de l'épreuve : un trophée, une gerbe, et un pack cadeau.
- Aux 2^{ème} et 3^{ème} : à chacun une gerbe.
- Au lauréat des sprints : une coupe, une gerbe.
- Au meilleur jeune : une coupe, une gerbe.
- À la meilleure équipe : une coupe.

Les prix spéciaux et primes seront remis à la permanence à l'issue de la cérémonie protocolaire.

PROTOCOLE ET ANIMATION

- Responsables : Catherine CORDIER
- Speakers : Jacky JUTEAU, Philippe DELAUNAY
- Directs avec ligne d'arrivée : Philippe DELAUNAY
- Direct radio et émission sur site : Radio Oxygène 103.3 - Philippe DELAUNAY - Laurent RIVRON
- Direct épreuve en image sur écran géant : SCENGO
- Photographe moto : XL SPORT Xavier LARDEUX
- Responsable événementiel : Catherine et Michel CORDIER

RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Organisation

L'épreuve Ronde du Lionnais est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Comité d'Organisation du Tour Cycliste de la Communauté de Communes de la Région du Lion-d'Angers (COTCCCRL) dont le siège est au 6 rue de Courgeon 49220 Le Lion-d'Angers.

L'épreuve se dispute le samedi 15 mai 2021 sous le contrôle technique du Vélo Club Lionnais.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve, classée Élite Nationale 1.12.1, est réservée aux coureurs Élite Professionnel des équipes continentales UCI françaises, Élite Professionnel français des équipes continentales UCI étrangères, Élite 1^{ère} et 2^{ème} catégorie et Élite étrangers.

Article 3 : Participation - Engagement

L'épreuve est ouverte aux équipes continentales UCI françaises, de division nationale, de sélections régionales et départementales, de clubs et aux individuels.

Les engagements à 11,00 € par coureur se font sur le site [cicle-web de la FFC](http://cicle-web.de.la.FFC).

Les équipes doivent transmettre le nom et numéro de licence du directeur sportif au président de l'organisation : Michel CORDIER micordier@club-internet.fr

Article 4 : Permanence - Vérification des licences

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le samedi 15 mai de 10h45 à 11h45 dans le hall du complexe sportif à Grez-Neuville.

Les dossards et plaques de cadre doivent être restitués en état d'origine au podium d'arrivée, ou à la permanence, ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collègue des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 11h45, salle de l'entre 2 du complexe sportif.

Article 5 : Opérations de départ

L'appel des coureurs sur la ligne de départ, lieu-dit le Grioul sur la D291, est prévu à 13h05 après un pointage de présence effectué par les arbitres.

Article 6 : Radio Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.550.

Article 7 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures du Vélo Club Lionnais et Verrières Athlétic Cyclisme. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.

Article 8 : Ravitaillement

Une zone double de ravitaillement est prévue, dans les deux sens, entre le carrefour du Grioul et les giratoires. Des zones de déchets seront installées en entrée et sortie de ravitaillement et les coureurs sont invités à les respecter.

Article 9 : Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collègue des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur ne se trouvant plus dans l'échelon course, doit respecter le code de la route.

Article 10 : Classements et prix

Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée : grille FFC 1440/20.

- Classement des sprints : 290 € sur 5 coureurs. 4 sprints sont disputés au passage sur la ligne d'arrivée avec attribution de 5 points, 3 points, 2 points et 1 point aux 4 premiers coureurs. À l'arrivée, le classement s'obtient par l'addition des points ; en cas d'égalité c'est le classement de l'arrivée qui départage.
- Classement du meilleur jeune âgé de moins de 22 ans dans l'année selon les ordres d'arrivée : grille FFC 138/5.
- Classement par équipes sur 3 coureurs selon les ordres d'arrivée : 150 € à la première équipe.

Article 11 : Antidopage

La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu salle rue du Port (parking Mairie) à Grez-Neuville.

Article 12 : Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition, dans un délai maximum de 15 minutes après l'arrivée, pour la cérémonie protocolaire :

- Les trois premiers de l'épreuve.
- Le lauréat des sprints.
- Le meilleur jeune.
- La meilleure équipe.

Article 14 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 15 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritiques, en dehors des zones et poubelles prévues à cet effet.

DOTATIONS

Classement de l'épreuve grille FFC 1440/20 :

1 ^{er} 288 €	2 ^{ème} 215 €	3 ^{ème} 173 €	4 ^{ème} 144 €	5 ^{ème} 115 €
6 ^{ème} 100 €	7 ^{ème} 79 €	8 ^{ème} 66 €	9 ^{ème} 43 €	10 ^{ème} 29 €
11 ^{ème} 24 €	12 ^{ème} 22 €	13 ^{ème} 22 €	14 ^{ème} 21 €	15 ^{ème} 18 €
16 ^{ème} 18 €	17 ^{ème} 18 €	18 ^{ème} 17 €	19 ^{ème} 14 €	20 ^{ème} 14 €

Classement des sprints, 290 € :

1 ^{er} 110 €	2 ^{ème} 70 €	3 ^{ème} 50 €	4 ^{ème} 40 €	5 ^{ème} 20 €
-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Classement des jeunes, grille FFC 138/5 :

1 ^{er} 49 €	2 ^{ème} 34 €	3 ^{ème} 27 €	4 ^{ème} 17 €	5 ^{ème} 11 €
----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Classement par équipes : 150 € à la première équipe

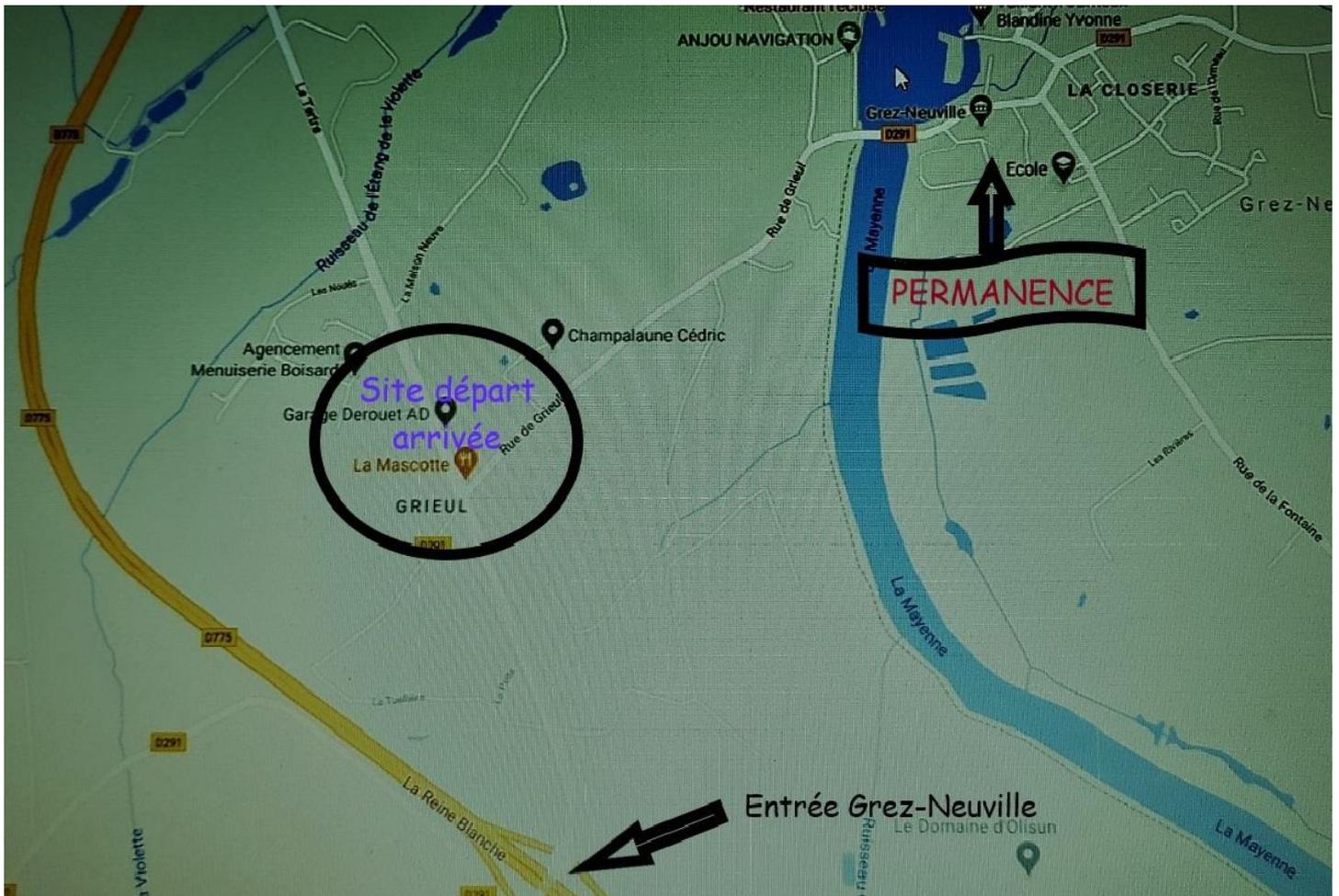
TOTAL DOTATIONS : 2018 €

RENSEIGNEMENTS :

Michel CORDIER au 06 15 40 35 07

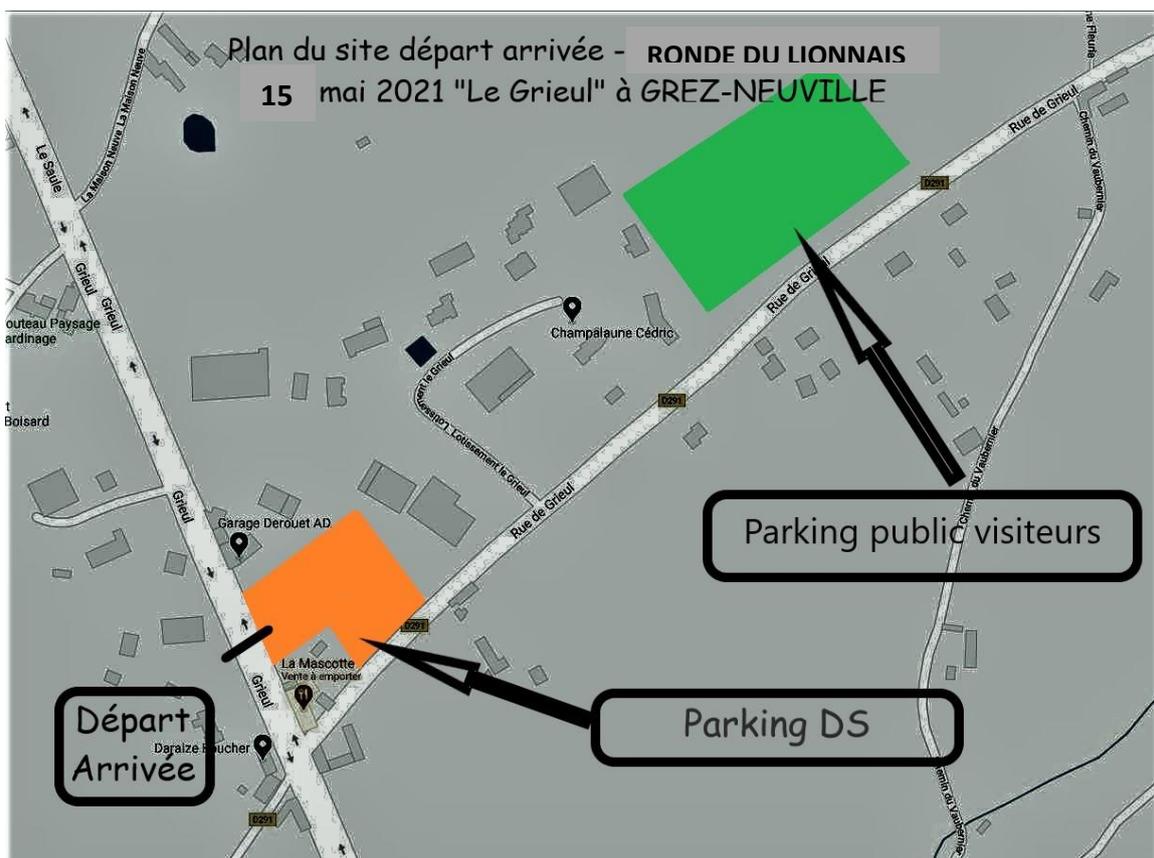
Courriel : micordier@club-internet.fr

Site internet : www.cotcccrl.fr



PLAN SALLE DES SPORTS GREZ NEUVILLE
RONDE DU LIONNAIS 15 05 2021





Itinéraire	À parcourir	Parcours	À 42 km/h	À 44 km/h
GREZ-NEUVILLE - Le Grioul	154,800	0,000	13:15	13:15
Passage sur D775, 1er giratoire tout droit et au second, 2ème sortie à droite	153,900	0,900	13:16	13:16
Lieu-dit La Violette - à droite	151,800	3,000	13:19	13:19
Lieu-dit La Beuvrière - à gauche, virage en épingle	150,200	4,600	13:21	13:21
Le Claireau - à gauche	148,700	6,100	13:23	13:23
À gauche par D291	147,700	7,100	13:25	13:24
Lieu-dit La Violette - à droite	145,800	9,000	13:27	13:27
Pruillé - à gauche avant voie rapide D 775	143,600	11,200	13:31	13:30
Voie parallèle à D 775, 1er giratoire 2ème sortie à droite et second giratoire tout droit	142,500	12,300	13:32	13:31
Le Grioul - à droite rue du Grioul, descente rapide	140,700	14,100	13:35	13:34
Grez-Neuville, à gauche rue du Grand-Logis Voie étroite en agglomération avec plateaux piétons légers puis rue des Borderies - à gauche	139,900	14,900	13:36	13:35
Chemin de la Gautellerie - à gauche	139,000	15,800	13:37	13:36
Le Grioul 1er passage sur la ligne arrivée - SPRINT 1	137,600	17,200	13:39	13:38
Le Grioul 2ème passage sur la ligne	120,400	34,400	14:04	14:01
Le Grioul 3ème passage sur la ligne - SPRINT 2	103,200	51,600	14:28	14:25
Le Grioul 4ème passage sur la ligne	86,000	68,800	14:53	14:48
Le Grioul 5ème passage sur la ligne - SPRINT 3	68,800	86,000	15:17	15:12
Le Grioul 6ème passage sur la ligne	51,600	103,200	15:42	15:35
Le Grioul 7ème passage sur la ligne - SPRINT 4	34,400	120,400	16:06	15:59
Le Grioul 8ème passage sur la ligne	17,200	137,600	16:31	16:22
GREZ-NEUVILLE - Le Grioul ARRIVÉE	0,000	154,800	16:56	16:46

